

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INTERVENANT SOCIAL EN
GENDARMERIE

2024

PRISM 86
ISCG



PRISM



ADSEA 86

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR
LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT À L'ADULTE

LE PRISM

Le PRISM (Pôle de Réparation pénale, d'Investigation, de Soutien éducatif et de Médiation) est un pôle socio-éducatif regroupant différents services de milieu ouvert, indépendants les uns des autres, œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, de la délinquance des mineurs, du soutien aux familles et de l'aide aux victimes et des personnes majeures sous-main de Justice.

Toutes les mesures du PRISM mises en œuvre sont, pour la plupart, ordonnées par des magistrats (Parquet, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instruction, juge des tutelles, Cour d'Appel), d'autres notifiées par le Président du Conseil Départemental. Dans le service d'aide aux victimes et celui de la médiation familiale, les personnes viennent à leur propre initiative.

Le PRISM possède des locaux à Poitiers et à Saintes, et a vocation à intervenir sur 3 départements : la Vienne; la Charente Maritime et la Charente

LE PRISM EST L'UN DES 5 POLES DE
L'ADSEA 86 AUX COTÉS DU POLE
ENFANCE, DU POLE SISA, DU POLE CART
ET DU POLE PREVENTION SPÉCIALISÉ



14 rue de la demi lune
86 000 Poitiers

3 rue du clos fleuri
17 100 Saintes



05 49 00 26 52

05 46 73 14 68



prism@dsea86.fr

SOMMAIRE



ISG

01 Présentation du service

02 Les missions de l'ISCG

03 Les chiffres clefs

04 Les moments clefs de l'année 2024

05 Les perspectives

LE POSTE D'ISG



Trois salariés du PRISM occupent le 1,5 ETP d'intervenant social de la gendarmerie depuis 2010.

Ils sont installés au sein du groupement de Gendarmerie départementale, caserne Logerot à Poitiers et sont placés plus spécifiquement auprès de la Maison de protection des familles. Ils interviennent sur tout le département, les contacts se font principalement par téléphone, systématiquement pour le premier. Néanmoins, ils peuvent se déplacer également dans les brigades, les mairies... pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Les financements

Le dispositif bénéficie d'un financement tripartite avec le soutien de :



de la préfecture à travers le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance



du Département de la Vienne

de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers

l'autorité

L'ISG est placé sous l'autorité fonctionnelle de la Gendarmerie et sous l'autorité hiérarchique du PRISM. Une note de l'ANISCG, l'association nationale des ISCG à laquelle le PRISM est affiliée, a repris dans une note de 2021 les champs respectifs de compétences de chacune des autorités

LES MISSIONS DE L'ISG

A ce jour, les missions de l'intervenant social sont clairement définies comme relevant de l'action sociale, distinctes des missions de sécurité publique. Leur rôle s'articule autour de plusieurs missions essentielles :

- 1 **Accueil et écoute** en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre
- 2 Intervention sociale **de proximité** selon la situation de crise
- 3 Participation au **repérage précoce** des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation
- 4 **Informations et orientations** spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun
- 5 **Facilitation du dialogue interinstitutionnel** entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

le role de l'ANISCG



La fédération est un lieu ressource pour les ISCG parfois isolés et un lieu de perfectionnement de la pratique professionnelle, notamment avec les formations et journées thématiques dédiées

Ainsi les professionnels peuvent se rencontrer lors de temps d'échange nationaux ou des temps d'échanges locaux. Depuis 2024; une professionnelle du PRISM est référente régionale pour l'ANISCG; ce qui signifie qu'elle organise des journées entre les ISCG et qu'elle peut être une personne ressource pour les nouveaux professionnels. L'expertise de la professionnelle en question, et a fortiori du PRISM, est donc reconnue par ses pairs.

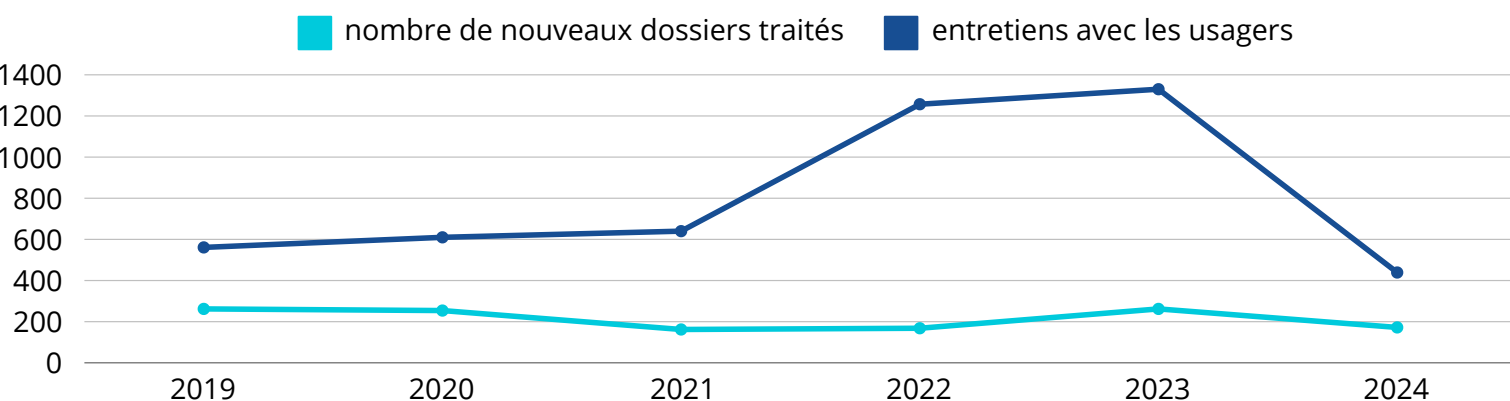
LES CHIFFRES CLEFS

Deux fonctions majeures

Fruit d'un travail entre le ministère de l'intérieur et l'ANISCG, la grille des statistiques des ISCG met en avant deux éléments quantitatifs qui font partie des missions des ISCG : les rencontres avec les usagers et les échanges partenariaux.

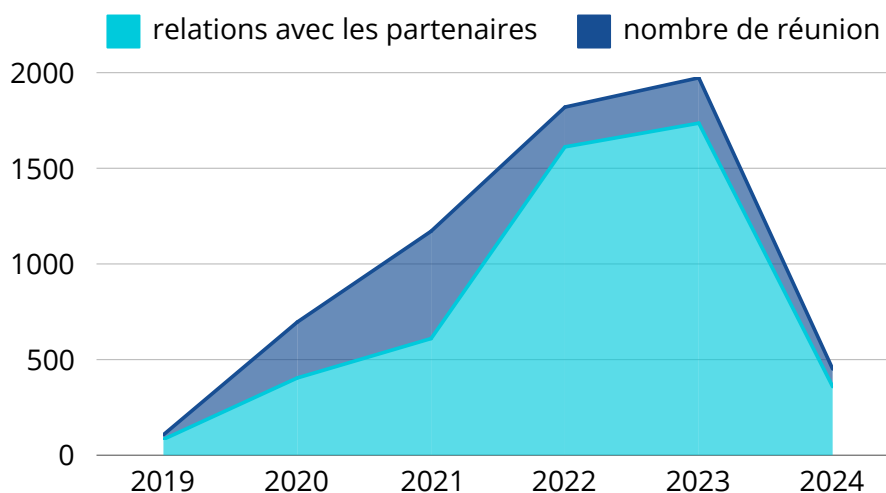
Le nombre d'usagers rencontrés

À partir de 2022, suite à la fin des effets du COVID et la hausse du nombre d'ETP sur le dispositif (1 à 1.5 ETP), on constate une hausse du nombre d'entretiens. En 2024, une forte chute est constatée, d'une part par la vacance de poste sur le dispositif suite au départ d'un professionnel mais surtout par l'uniformisation de la manière de comptabiliser les entretiens sur le département fin 2023. Au regard de ces éléments, la légère baisse du nombre de personnes accompagnées est honorable.



le nombre de réunions et de partenaires rencontrés

Facilitateur du dialogue interinstitutionnel, l'ISG a vocation à rencontrer régulièrement les partenaires. En augmentation constante depuis 2021, le nombre de réunions et d'échanges partenariaux a fortement diminué en 2024, pour la première fois depuis 5 ans. Là encore, les explications sont similaires à celles présentées ci dessus : une vacance de poste et une manière de compter redéfinie.



LES CHIFFRES CLEFS

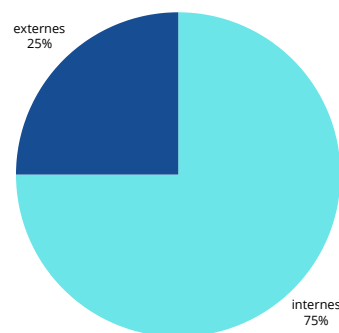
L'origine des saisines

Positionné au sein de la caserne logerot à Poitiers, l'ISG a vocation a, logiquement, être sollicité par les membres des militaires de la Gendarmerie. Les saisines internes peuvent parfois démontrer que les ISG sont saisis de manière inégale. Ainsi il est repéré un besoin régulier de présenter le dispositif, notamment de part les mutations des gendarmes. Sur le 2nd semestre, une "nouvelle tournée" de présentations a eu lieu pour faciliter le réparaage des ISG. Ce repérage peut aussi être fait lors des accompagnements de victimes en brigade

les différentes saisines

Essentiellement internes (**75%**), on décompte tout de même un certain nombre de saisines externes. Parmi celles-ci, on retrouve une proportion des contacts directs avec les intéressés toujours importante (**72% cette année**).

En ce qui concerne les saisines internes, on peut les répartir en 3 zones de saisines : la compagnie de Poitiers qui représente 54% des saisines, la compagnie de chattellerault qui connaît une légère baisse (20%) et celle de Monmorillon qui stagne (25%)

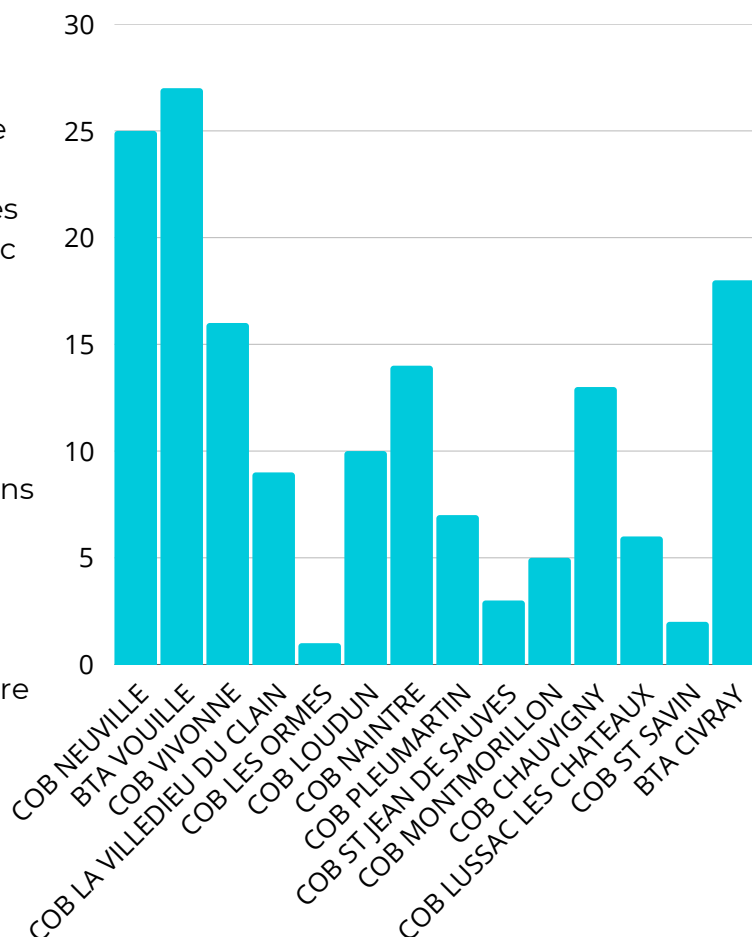


l'origine géographique

Au delà du territoire de la compagnie, il est possible de zoomer au plus près des différentes brigades et de s'apercevoir que certaines sont plus représentées que d'autres, c'est le cas notamment de Vouillé avec 15% des usagers, de Neuville (14.5%), Civray (10.5%), vivonne(9.5%) ou encore Jaunay Marigny (9.5%).

Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs, le premier concerne les interventions de la Gendarmerie qui peuvent être plus importantes dans certaines zones du fait du nombre plus important d'infractions. Cela aura donc tendance à rejaillir sur l'ISG.

Cette affinage géographique permet de comprendre aussi pourquoi Grand Poitiers participe au financement des ISG, l'intention se fait aussi sur le territoire, c'est notamment le cas à chauvigny ou jaunay marigny.



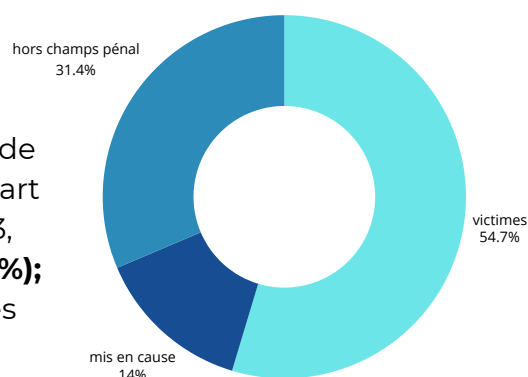
LES CHIFFRES CLEFS

les violences conjugales

En lien avec la hausse du nombre de dossiers de violences conjugales traités depuis maintenant plusieurs années ainsi que leur priorisation par les forces de l'ordre et plus généralement par l'institution judiciaire, le nombre de dossiers traités pour ce contentieux est majoritaire chez les ISG. S'agissant d'un contentieux où les femmes majeures sont surreprésentées, le profil type des usagers est forcément impacté.

Auteurs et Victimes

Les mis en cause représentent une population toujours très faible de la prise en charge des ISG : **15%**. Notons toutefois qu'il s'agit de la part la plus importantes sur les dispositifs de la vienne. Comme en 2023, dans le public, sont majoritairement représentées les victimes (**55%**); les personnes "hors champs pénal" viennent ensuite (**31%**) dans des proportions similaires à l'année passée.



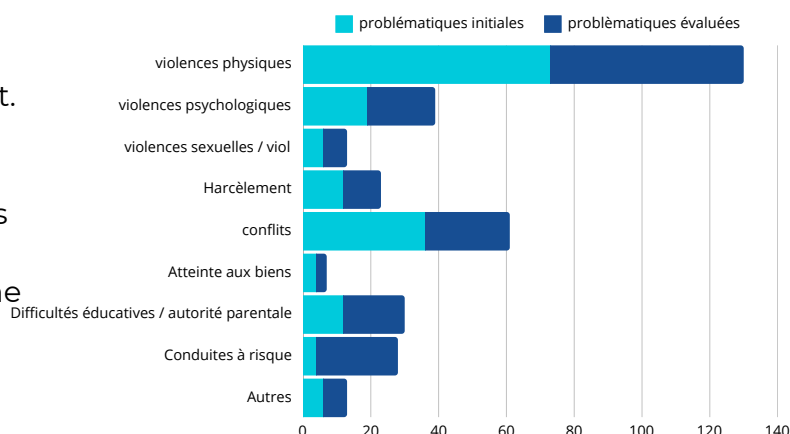
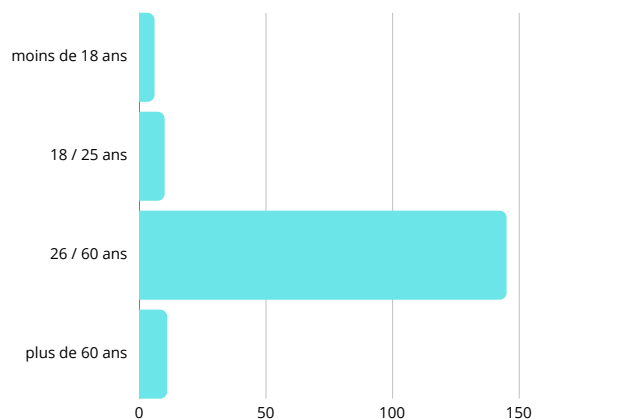
Genre et age

En lien avec l'infraction majoritairement représentée, on retrouve principalement des femmes (**72.5%**), âgées entre 26 et 59 ans. la part de mineurs accompagnés reste très résiduelle.

Les problématiques rencontrées

une problématique initiale est repérée par la personne qui oriente la situation auprès de l'ISG, puis celui-ci évalue la problématique réelle de la personne. En fonction de la problématique évaluée, l'ISG va accompagner la personne sur ce sujet avant de l'orienter vers le partenaire adéquat.

Parmi les problématiques évaluées et initiales, on ne retrouve pas réellement de disparité exceptées les conduites à risque qui sont régulièrement mis en exergue par l'ISG et rarement le motif de saisine par la personne qui oriente.

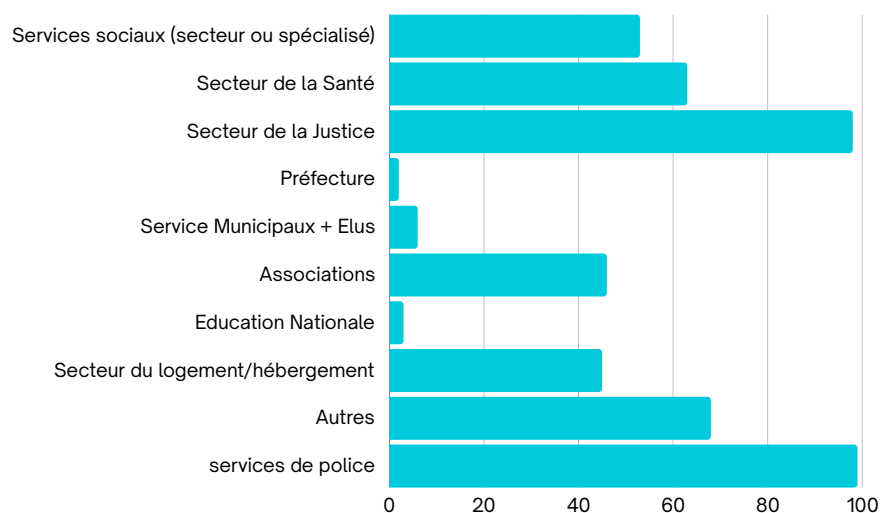


LES CHIFFRES CLEFS

L'orientation

Rouage se situant essentiellement au carrefour des champs du social et du judiciaire, l'ISG est amené à orienter des usagers vers des partenaires pour une prise en charge spécifique. Cela engendre aussi une obligation pour l'ISG, à la fois de connaître et de faire connaître sa fonction.

Les orientations



l'ISG oriente de manière importante vers le secteur judiciaire (**40.5% pour secteur justice et police/ gendarmerie**), vers le secteur social (30% pour le logement, les association et les services sociaux) puis dans des proportions moins importantes (13%) vers le secteur du soin.

les rencontres

Ayant la nécessité de connaître l'ensemble des dispositifs et d'expliquer ses missions, les ISG ont pu rencontrer de nombreux partenaires au cours de l'année, pour exemple : la participation à une rencontre lors de la visite d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en septembre 2024. Temps d'échange où les professionnels ont présenté leur mission et leur utilité dans le champs spécifique des violences conjugales; à la fois auprès des experts, mais aussi auprès des nombreux partenaires de la Vienne.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2024

Les rencontres

Parmi les instances auxquelles ils ont participé, il y a notamment eu un échange partenarial lors de la visite d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en septembre 2024. Temps d'échange où les professionnels ont pu présenter leurs missions dans le champs spécifique des violences conjugales; à la fois auprès des experts, mais aussi auprès de nombreux partenaires de la Vienne.

Concernant les temps institutionnels, les ISG sont aussi régulièrement invités lors du comité local d'aide aux victimes et ont également participé à deux COPIL VIF

De même la participation à 2 cinés débats a eu lieu tout comme des journées de la fédération ANISCG

Changements de professionnels

L'année 2024 a été marquée par le départ d'un professionnel. Cela a engendré une réorganisation du poste puisque jusqu'alors à temps plein, cette fonction s'est scindée en 2 et désormais 3 ISG, pour chacun 0.5 ETP interviennent sur le département.

Ce choix a été fait à la fois pour permettre des mobilités internes au PRISM mais aussi pour bénéficier de professionnels ayant de l'expérience et a fortiori une assise professionnelle suffisante dans un contexte où les professionnels sont détachés de l'institution et isolés de leurs pairs.

Ce changement de ratio a nécessité de revoir le planning des ISG, leur fonctionnement et la répartition de leur travail.

Le travail avec la MPF

Au delà des rencontres partenariales, les ISG travaillent en étroite collaboration avec la MPF, par exemple sur la participation au projet RELAXEO mené par la MPF, ou encore par la participation à la formation relatives à l'accueil des victimes de violences conjugales auprès des compagnies de Gendarmerie de Poitiers et de Châtellerauld

Le "tour des brigades"

Initié en 2024 suite au changement de professionnels, une rencontre avec chacune de la vingtaine de brigades de la Vienne a été initié. Ce tour se terminera en 2025 et a pour objectif de présenter de nouveau le dispositif ainsi que les nouveaux professionnels afin que les échanges soient plus fluides.

PERSPECTIVES 2025

La communication

Partie inhérente de l'activité de L'ISG, la communication reste et restera en 2025 importante, avec notamment sur le premier trimestre une présentation de la fonction d'ISG à l'IRTS, a destination des étudiants des métiers du social mais aussi à destination des infirmiers libéraux.

Des flyers vont aussi être créés au cours de l'année et les affiches redessinées, dans l'objectif de communiquer davantage auprès des usagers

La prime Ségur

L'année 2024 a été marquée par le versement de la prime ségur à l'ensemble des salariés suite à un accord qui a été signé par les partenaires sociaux le 4 juin dernier, accord qui a été agréé par la Ministre du travail, de la santé et des solidarités le 25 juin et publié au Journal officiel le 26 juin.

Si l'accord permet de rétablir une situation juste au niveau du PRISM puisque les ISCG étaient exclus du champs de l'application de l'accord précédent et ainsi de retrouver de facto un peu d'attractivité, la difficulté réside dans les modalités de financement du dispositif.

Si le rapport d'activité met en évidence que le dispositif atteint un plafond de verre avec des moyens constants et une impossibilité à accompagner l'ensemble des usagers, la hausse des coûts engendre une perspective d'une baisse du nombre de professionnels alors que le dispositif aurait besoin d'une hausse de temps.

En effet, en 2025 et en l'absence d'une hausse des financements, nous serons contraints de diminuer les effectifs présents sur la gendarmerie.

Les projets en commun avec la MPF

En grande proximité avec la MPF, les ISG, sont intervenus en 2024 sur le projet RELAXEO, en 2025; trois projets sont à l'ordre du jour : le projet RELAXEO qui devrait de nouveau voir le jour, mais aussi un projet d'équithérapie en mai et une formation au jeu "l'emprise"

La formation commune ANISCG

L'ANISCG, la fédération nationale des ISCG est une ressource importante pour les ISG. Dans ce cadre, des journées régionales ont lieu et sont organisées périodiquement. Au delà de ces temps, il est envisagé en 2025 de réaliser une formation commune à l'ensemble des ISCG de la région.